

### *Le colloque – The Workshop*

Y-a-t il un droit de l'Homme à la protection de l'environnement ? Les droits de l'Homme protègent-ils l'environnement ? De plus en plus, les questions environnementales sont au cœur des agendas politiques nationaux, régionaux et internationaux. De par leur nature, elles relèvent de problématiques fondamentales qui traversent les frontières. Pourtant, la relation entre le droit de l'environnement et les droits de l'Homme demeure largement inexplorée, peut-être en raison de la fragmentation qui caractérise les deux domaines. Ce colloque, organisé dans le cadre du 7<sup>ème</sup> Programme Cadre de l'Union Européenne – Action Marie Curie, vise à explorer la protection offerte à l'environnement par les droits de l'Homme. Des problématiques juridiques essentielles, tant matérielles que procédurales, sont ainsi abordées sous trois angles différents mais complémentaires : (1) Les rapports entre l'économie de marché, l'environnement et les droits de l'Homme ; (2) Les défis fondamentaux posés aux droits de l'Homme par l'environnement ; et (3) Les réponses aux problèmes environnementaux offertes par les organes compétents en matière de droits de l'Homme.

Is there a fundamental right to environmental protection? Do fundamental rights afford environmental protection? Environmental issues are gaining momentum in national, regional and international agendas. By nature, they raise trans-national fundamental problems. Nevertheless, the intersection between human rights and the environment is still largely unexplored, probably due to a lack of systematisation of both fields. Organised within the framework of the EU 7th Framework Programme – Marie Curie Action, this workshop aims to shed light on the protection afforded to the environment by human rights. Selected questions are thus approached from three different but complementary perspectives: 1. The intersection between the market economy, the environment and fundamental rights; 2. Topical human rights challenges raised by environmental problems; and 3. The responses to environmental problems afforded by key human rights institutions.

### *Les centres de recherche – The Research Centres*

Le Centre de Recherche sur les droits de l'Homme et le droit humanitaire (CRDH), dirigé par le Professeur Emmanuel Decaux, est une des grandes composantes du Pôle international européen de l'Université Paris II (PIEP). Laboratoire d'accueil du Master 2 droits de l'Homme et droit humanitaire de l'Université Panthéon-Assas II, il constitue une centre de formation, de documentation et de recherche dans les différents champs du droit international et des droits de l'Homme. Le CRDH publie depuis 2000 la revue électronique *Droits fondamentaux* ([www.droits-fondamentaux.org](http://www.droits-fondamentaux.org)), participe avec ses équipes de chercheurs à des réseaux internationaux et anime des projets scientifiques ambitieux.

Directed by Professor Emmanuel Decaux, CRDH (Research Centre on Human Rights) is one of the main constituents of the International and European Network of University Paris 2. The Centre hosts the Master on Human Rights and Humanitarian Law and provides research and teaching in the fields of international law and human rights. The Centre takes part in international research networks and develops original scientific programmes. Research outcomes are published in the CRDH electronic journal *Droits fondamentaux* ([www.droits-fondamentaux.org](http://www.droits-fondamentaux.org)) as well as in outstanding journals and volumes.

L'Institut Universitaire Européen de Florence (IUE) est un établissement de formation et de recherche dans les domaines de l'économie, du droit, de l'histoire, ainsi que des sciences politiques et sociales. Le Département de Droit développe des recherches et offre des possibilités de formation en droit dans une perspective européenne, internationale et comparative. Le Département publie le Journal européen de droit international (Académie de droit européen) et le Journal européen des études juridiques. Les travaux des membres du Département sont par ailleurs publiés dans des revues et des ouvrages de renommée internationale.

The European University Institute (EUI) provides advanced academic training and research in Economics, Law, History and Civilisation and Political and Social Sciences. The Law Department develops research and offers teaching in law by adopting a European, international and comparative approach. Research outcomes are published in outstanding international journals and volumes. The Law Department publishes the European Journal of International Law (Academy of European Law) and the European Journal of Legal Studies.

## UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS PARIS II Centre de recherche sur les droits de l'Homme et le droit humanitaire (CRDH)



Université Panthéon-Assas

### EUROPEAN UNIVERSITY INSTITUTE

#### Law Department



## LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT : ASPECTS RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME HUMAN RIGHTS FACETS OF ENVIRONMENTAL LAW

### EU 7th Framework Programme – Marie Curie Action



Samedi 5 mai 2012

Centre culturel irlandais  
5, rue des Irlandais  
75005 Paris

Renseignements et inscriptions [crdh@u-paris2.fr](mailto:crdh@u-paris2.fr)

9h15 *Accueil des participants*

9h25 *Ouverture*, par le professeur Emmanuel DECAUX, directeur du CRDH

**1<sup>ère</sup> session : 9h40 – 11h**

*Économie de marché, droit des investissements, environnement et droits de l'Homme*

*Global Market, Investment Law, Environment and Human Rights*

sous la présidence d'Emmanuel DECAUX

Professeur à l'Université Paris II, directeur du CRDH

9h40 *La dimension environnementale des droits de l'Homme et le droit des investissements*, par Francesco FRANCONI, Professeur de droit international à l'Institut Universitaire Européen de Florence

10h *Corporate Responsibility for Environmental Damage*, par Philippe CULLET, Professeur à l'École des études orientales et africaines (SOAS) de Londres

10h20 *The Role of the Private Sector in Improving Compliance with Environmental Rights*, par Anna RIDDELL, Chercheur à l'Institut Universitaire Européen de Florence

10h40 *Plutocracy or Democracy? The Ways in Which Modern Market Environmentalism Conflicts with Political Democracy*, par Paul MARTIN, Professeur à l'Université de la Nouvelle-Angleterre – Directeur du Centre Australien pour l'agriculture et le droit

*Débat 11h00-11h20* Pause-café

**2<sup>ème</sup> session 11h35 – 12h35**

*Les défis fondamentaux posés aux droits de l'Homme par les problèmes environnementaux*

*Topical Challenges to Human Rights Raised by Environmental Problems*

sous la présidence de Francesco FRANCONI

Professeur à l'Institut Universitaire Européen de Florence

11h35 *Les droits sociaux et l'environnement*, par Mouloud BOUMGHAR, Professeur de droit public à l'Université de Picardie – Jules Verne et membre du CRDH

11h55 *Les défis posés aux droits de l'Homme par le changement climatique*, par Ottavio QUIRICO, Chercheur Marie Curie au Centre de Recherche sur les Droits de l'Homme de l'Université Paris II

12h15 *Human Rights in Access and Benefit Sharing Linked to the Utilization of Genetic Resources: the Nagoya Protocol*, par Federico LENZERINI, Professeur de droit international et de droit de l'Union européenne à l'Université de Sienne

*Débat 12h35-12h55*

**3<sup>ème</sup> session : 14h30 – 16.05h**

*Réponses systémiques :*

*l'environnement vu sous le prisme des organes internationaux de protection des droits de l'Homme*

*Systemic responses :*

*The Environment Seen through the Lens of Human Rights Organs*

sous la présidence de Philippe CULLET

Professeur à l'École des études orientales et africaines (SOAS) de Londres

14h30 *Le système des Nations Unies, l'environnement et les droits de l'Homme*, par Emmanuel DECAUX, Professeur de droit public à l'Université Paris II – Directeur du CRDH

14h50 *La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme*, par Spyridon AKTYPIS, *Lecturer* à l'Université européenne de Chypre

15.10 *La jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme*, par Kathia MARTIN-CHENUT, Chargée de recherches au CNRS (PRISME/ UMR 7012 CNRS/Université de Strasbourg)

15h30 Pause-café

15h45 *Le système de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples*, par Roland ADJOVI, Directeur académique, Université Arcadia à Arusha

*Débat 16h05 – 16h30*

16h30

**Conclusions**

par Francesco FRANCONI, Professeur à l'Institut Universitaire Européen de Florence